



République Française

Département
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation
Le 29 décembre 2022

Objet de la délibération

Demande de subvention
DETR - programmation 2022 -
« projet de rénovation des
bureaux du personnel
communal de la mairie »

CM 2022//01-D15

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 19/01/2022

Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

Séance du 5 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux le 5 janvier, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, Y. WIDHEN, S. DUMORTIER, G. CHATEAU, F. TREDEZ, G. OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, M. WALICKI,

Absents excusés avec pouvoir :

V. DUCOURAU > pouvoir à MC. FICHELLE, G. TRAPASSO > pouvoir à V. PARABOSCHI, P. MOUCHON > pouvoir à F. TREDEZ, E. BARBAY > pouvoir à G. OUDAERT,

Absents excusés sans pouvoir : JM. CLERFAYT

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de rénovation de la mairie notamment la création et l'aménagement d'un open space dédié au personnel communal ainsi que la réfection des peintures des bureaux » situé rue Poincaré et propose de solliciter une demande de subvention DETR - programmation 2022 au titre des travaux intéressant les constructions publiques à hauteur de 40 % :

- Le pourcentage de la subvention DETR demandé est de 30%
- Autre subvention sollicitée : non

Le Conseil Municipal, après délibération, **ACCEPTÉ ET AUTORISE**

- ↳ Le projet de rénovation des bureaux « du personnel communal » situé rue Poincaré 59160 Capinghem
- ↳ La demande de subvention DETR - programmation 2022 au titre des travaux intéressant les constructions publiques
- ↳ Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM